

Type de réunion

Réunion de collège public

THEME 1 DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Dans le domaine « définir les missions de l'école », la fiche n° 5.

Sujet : →

Monsieur BOIVIN explicite la question et fait une description rapide de l'état des lieux.

Objectifs en matière de résultats :

BAC : En 2003 : 62 % Objectif 2010 : 66 à 75 %

BAC + 2 : En 2003 : 18 % Objectif 2010 : 22 %

Animateur :

Faut-il apprendre de manière différente ou faut-il que les contenus d'apprentissage soient différents ?

Parents :

Il faut bien se rendre compte qu'il est difficile pour un élève de rester assis, attentif et concentré pendant 7 heures par jour.

Professeurs :

Les élèves prennent des habitudes qui sont fonction du système qui leur est proposé.

Le socle des savoirs et connaissances fondamentaux doit être partagé par tous.

Le cloisonnement des matières enseignées est général :

- . Au niveau de l'inspection pédagogique
- . Au niveau des professeurs dans leurs disciplines
- . Au niveau des élèves

La question des langues étrangères :

- Faut-il une 1^{ère} langue de l'école élémentaire jusqu'au collège ?

- Faut-il une 2^{ème} langue à partir du lycée ?

Le point de vue des élèves :

Commencer la 1^{ère} langue au CE1, c'est trop tôt.

En cours élémentaire, l'anglais est plus facile.

Dès que l'on aborde la deuxième langue, on mélange les deux.

Le point de vue des parents :

Le choix de la langue vivante est presque toujours un choix de l'école et non de l'élève ou de ses parents.

Beaucoup d'écoles ne font que de l'oral, pas d'écrit ; les élèves ne sont pas sur un pied d'égalité.

Le point de vue des enseignants :

En élémentaire, la langue vivante est très profitable et le choix devrait être possible.

La deuxième langue pourrait être démarrée en 6^{ème}.

Les moyens mis à la disposition des écoles élémentaires sont disparates : instituteurs formés, professeurs de collège détachés.

Animateur :

Quelles sont les matières fondamentales, pour quel socle commun ?

Professeur :

Un socle commun dans un collège unique nous donne un système qui ne peut pas prendre en compte tous les élèves.

Les élèves ne pourraient-ils pas redoubler seulement dans la ou les matières où ils échouent ?

Il faudrait mettre en place ce dispositif en prenant comme critère les compétences minimales exigibles par matière pour franchir le palier.

Il faut envisager une façon différente de valider le Brevet dans ce cas.

Pour accéder à la classe de 6^{ème}, il faut des compétences minimales telles que : savoir lire au sens où l'entendent les enseignants bien sûr, mais encore, compter et connaître le sens de ces 4 opérations, connaître les choses fondamentales de la géographie, des mesures : longueur, volume, surface, poids avec leurs unités.

Il faut aussi rendre le goût de l'effort en valorisant davantage la réussite et le travail scolaires, en évitant le passage en classe supérieure avec des manques criants d'élèves qui ne s'intéressent pas à ce qu'apporte l'école.

Animateur :

Seuil minimum exigé pour l'entrée en 6^{ème} ?

Trop grande hétérogénéité. Les enseignants du 1^{er} degré apprennent à lire à des classes de 28 élèves.

Ce n'est pas tant ce nombre élevé qui est important, mais le fait d'avoir dans ces classes, des niveaux trop éloignés.

Dans les (maternelle et CP), il faut des effectifs compatibles avec l'apprentissage de la lecture.

A l'école primaire, la priorité devrait être d'apprendre à lire et à compter : cet enseignement n'est-il pas dilué dans les autres ?

A l'heure actuelle, il n'existe pas de solution d'orientation, de prise en charge des élèves qui ne répondent pas au socle commun.

Au CM.2, on n'apprend pas à lire, le test de lecture-compréhension n'est donc pas à faire à ce moment, mais beaucoup plus tôt.

Compte-tenu des structures actuelles, les mauvais résultats aux tests de lecture en 6^{ème} ne sont qu'un constat d'échec du système d'apprentissage et non un moyen qui pourrait permettre une détection des difficultés et une mise en place d'une remédiation efficace.

On autorise le passage au collège d'élèves, alors que l'on sait qu'ils n'ont pas les compétences minimales uniquement parce que les parents refusent l'orientation conseillée.

La question de confiance des parents envers les enseignants est fondamentale.

CONCLUSION :

Pour chaque degré d'étude, il faut un socle commun de compétences et de connaissances (savoirs et savoir-faire). Pour passer d'un degré ou d'un cycle au degré ou au cycle supérieur, il faut avoir acquis les connaissances et compétences minimales du socle commun. En cas de non acquisition, il faut donc prévoir une « orientation » adéquate et donc des dispositifs capables d'accueillir les élèves.

Ex : socle commun 1^{er} degré : connaissances et compétences minimale.

Maîtriser :

- la lecture - compréhension
- l'écriture
- les calculs élémentaires (4 opérations et leurs utilisations)
- les savoirs culturels élémentaires :
 - * histoire-géographie : repérage dans l'espace et le temps
 - * éducation civique
 - * sciences et vie de la terre

06. Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- 1) Etat des lieux
- 2) Problématique

ORIENTATION :

Seconde (58 % → voie générale et technologique
(41 % → voie professionnelle

1950 → 10 %) d'une tranche d'âge ayant obtenu le baccalauréat.
1970 → 30 %)
1995 → 69 %) Soit général, technologique ou professionnel

Organisation du bac → machine énorme à mettre en oeuvre.

Compétition scolaire au sein des lycées.

→ Hiérarchisation des filières : S → S.T.T.

Orientation

Il faut travailler avec les parents sur le contenu des BEP et sur les filières de formation plus « manuelles ».

Les élèves avec des résultats très médiocres restent au collège 4 ans sans progresser et en perturbant le déroulement de la formation de ceux qui suivent.

Proposition :

Remédiation en C.P. plutôt qu'au collège. Le saupoudrage de remédiation au collège n'est pas fait pour combler le gouffre des manques des élèves en échec de lecture en 6^{ème}.

Afin de lutter contre les effets négatifs du collège unique (passage automatique « à l'ancienneté »), de s'adapter aux rythmes et niveaux différents des élèves, ne serait-il pas bon d'approfondir et de généraliser les réseaux d'aide existants (moins se réduisant) en école primaire (du C.P. à la 5^{ème} au min.) ou collège afin d'offrir à nos élèves des parcours différenciés (je n'ai pas écrit parcours diversifiés ni I.D.D.), un suivi personnalisé répondant à leurs besoins et non à une quelconque adaptation budgétaire ?

Proposition annexe : Ne pas cloisonner les niveaux 6^{ème}/5^{ème} mais donner aux élèves la possibilité de progresser dans certaines matières pendant qu'ils reprennent les notions d'autres.

Fonctionner en modules de progression différenciés par matière et non par niveau 6^{ème}, 5^{ème}, etc.

Pourquoi les élèves n'écoutent-ils pas la Conseillère d'orientation Psychologue lors de l'intervention en classe qui prépare à l'orientation.

Pourquoi imposer à partir d'un certain âge les matières générales dont certains élèves ne veulent plus.

Comment se fait-il que l'on supprime presque toujours les mesures éducatives qui « marchent ».

Pour l'épanouissement des élèves ouvrir plus largement l'école.

Synthèse :

Mettre les moyens en amont du collège. La remédiation sera plus efficace en élémentaire.

Améliorer les conditions de l'orientation pour permettre un choix réel des élèves, non pas vers une filière longue ou courte, mais vers un métier, une profession.

THEME : FAIRE REUSSIR LES ELEVES

13. Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Présentation de l'état des lieux :

Les dispositifs d'aide :

- * R.A.S.E.D.
- * 6^{ème} Consolidation
- * 4^{ème} A.S.
- * 3^{ème} Insertion - M.G.I.
- * 3^{ème} projet professionnel

Orientation par défaut :

Pas d'élève en grande difficulté au lycée général.

Lycée professionnel avec des difficultés de reconnaissance et quelquefois ghetto.

Donner les moyens à l'insertion :

De plus en plus tôt, il faut agir.

Les dispositifs 14 à 16 ans.

Ne pas porter de jugement sur le jeune qui arrive.

Le repérage dans les « petites classes » doit se faire très tôt → moins d'effectif dans les classes.

L'évolution de notre société est sans doute responsable en partie du décalage entre les besoins actuels et les possibilités offertes par le système.

On détecte facilement les déficiences mais le système ne permet pas de véritable moyen de remédiation.

L'éducation doit être d'abord l'affaire des parents. Il faut avoir une action concertée avec les services sociaux, éducation nationale.

Comment concilier les difficultés d'apprentissage, l'hétérogénéité et la réalisation des programmes ?

Interdiction des devoirs à la maison pour une question d'égalité face à l'éducation.

Partenariat : Il faudrait obliger les parents à fréquenter les C.M.P.P. ou autres services sociaux pour « rentabiliser » l'école publique. « Favoriser le partenariat ».

Etude obligatoire de 16h00 à 18h00 en primaire pour faire les devoirs.

Etude surveillée ou dirigée qui permet aux élèves de travailler.

Faire se rapprocher les écoles, collèges et les lycées pour favoriser la réussite.

Contractualiser les missions et donner plus d'autonomie aux personnels.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 A la sortie de l'école élémentaire il faut maîtriser la lecture-compréhension, l'écriture, les calculs élémentaires (les quatre opérations et leurs utilisations), les savoirs culturels élémentaires, tels que l'histoire, la géographie, l'éducation civique et les sciences et vie de la terre.

2 Augmenter les moyens consacrés à une remédiation qui sera plus efficace à l'école élémentaire et améliorer les conditions de l'orientation pour permettre un choix réel des élèves, non pas vers une filière longue ou courte mais plutôt vers un métier, une profession.

3 Pour passer d'un degré ou d'un cycle au degré ou au cycle supérieur, il faut avoir acquis les connaissances et compétences minimales du socle commun ; en cas de non acquisition, il faut donc prévoir une « orientation » adéquate et donc des dispositifs capables d'accueillir les élèves.